

Compte rendu du conseil d'école en date du jeudi 26 février 2026

Ouverture du conseil d'école à 18h05

Membres présents :

Mairie : M.Carrère, Mme Vauttier, M.Arribé, Mme Bergez

Ecole : Mmes Iato, Boche, Lormand, Peyrouët, Niel, Rachou ; M.Viac, Aren et Teyssier ;

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) : Mmes Lucas, Mary, Labarthe, Lafargue, Fioux, Cegarra, Collop, Favier

DDEN : Mme Pourroy

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

Points abordés lors du conseil d'école :

Effectifs de l'école prévisionnel

Bilan des évaluations nationales de début d'année

Présentation des idées du CME

Présentation des projets de classe

Questions / informations diverses

Effectif de l'école

L'effectif actuel de l'école est de 163 élèves, soit une moyenne de 23,28 élèves par classe.

Voici le tableau de l'effectif prévisionnel pour la rentrée prochaine

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	28	20	20	25	14	16	23

Avec un total de 161 élèves et une moyenne de 23 élèves par classe, l'école ne devrait pas subir de mesure de carte scolaire.

Il faudra être vigilant l'année suivante (2027-2028) car 23 élèves partiront au collège pour une rentrée de seulement 12 PS. La moyenne chuterait à 21,42 élèves par classe. Il faudra être attentif et éventuellement saisir la convention de régulation des effectifs liant les communes de St Castin, Maucor et Buros.

Bilan des évaluations nationales de début d'année

Tous les élèves du CP au CM2 ont passé des évaluations nationales en septembre 2025. Les résultats ont été recensés par l'Inspection Académique et comparés par rapport aux écoles du collège de secteur, aux écoles de la circonscription, puis par rapport à toutes les écoles du département.

Les résultats sont consultables dans les graphiques en fin de compte-rendu. L'école de Buros est représentée par les barres orange.

Dans l'ensemble, les élèves obtiennent des résultats au-dessus des valeurs comparées. Quelques écarts négatifs sont à signaler :

- Grammaire/conjugaison en cycle 3
- Calcul et calcul mental en CM2

Cela permet d'axer les besoins de l'école, tout en prenant en compte les priorités départementales (vocabulaire, résolution de problèmes, calcul mental).

Présentation des projets de classe et projets de cycle

PS et MS/GS : Méliès « La petite fanfare » le 12 décembre / intervention du GAM / Spectacle des 3 chardons

GS/CP : intervention du GAM / Méliès en novembre et en mars / Théâtre au mois de mai / sortie culturelle en juin (château de Pau, Musée des Beaux-Arts) / Spectacle des 3 chardons

CP : Spectacle des 3 chardons

CP au CM2 : pièce de théâtre sur le thème du Petit Prince, créée par les élèves du LP de Coarraze

CE1/CE2 : Méliès « Olivia » / projet vélo à venir

CE2/CM1 : Méliès « Olivia » / Jazz In School le 22 mai /

CE2/CM1 et CM1/CM2 : projet « Le parcours de l'énergie » en mars / Labosciences au collège de Morlaàs le 27 avril / Intervention de l'IPREM (grâce à un parent d'élève) pour des expériences scientifiques / Inscription au Campus des enfants, en partenariat avec l'UPPA

Le jeudi 18 décembre, une exposition des œuvres d'art des enfants a été ouverte aux parents dans la Maison des Associations.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour le spectacle de Noël offert aux enfants le 19 décembre.

Présentation des idées du CME

Le Conseil Municipal des Enfants élu le 10 octobre 2025 a émis de multiples suggestions pour améliorer la vie du village. Parmi celles-ci, plusieurs concernent l'école.

- Créer une fresque sous le préau → projet déjà en cours d'étude par les enseignants
- Projet de scénettes sur le thème « Non à la violence à l'école » → suggestion de travail au sein du CME puis présentation devant les classes
- Relancer et promouvoir le banc de l'amitié → avis favorable des enseignants
- Faire intervenir un sportif de haut niveau → projet en cours de réalisation
- Faire intervenir un auteur de littérature de jeunesse → avis favorable des enseignants. Si des parents ont des connaissances dans ce domaine, ils peuvent se rapprocher de M.Viac
- Faire un concert de Jazz'In School ouvert au public dans l'école → M.Aren propose de faire chanter ses élèves sous le préau des maternelles devant les classes maternelles puis les classes élémentaires. Cela aurait lieu après le concert au Zénith.

Informations diverses

M.Viac informe les RPE et la municipalité que l'école devrait être soumise à une évaluation d'école l'année prochaine. Cela permettra de fixer des objets prioritaires qui cadreront le projet d'école.

M.Viac et Mme Peyroutet remercient la municipalité pour la mise en place d'une ATSEM en classe de GS/CP durant la première moitié des après-midis.

M.Viac remercie M. le Maire ainsi que l'ensemble de ses conseillers municipaux pour leur engagement, leur réactivité et leur soutien apporté à l'école durant leur mandat d'élus.

M.Carrère remercie également les enseignants et l'équipe du périscolaire pour l'attention qu'ils portent au bien-être des élèves et leur bienveillance. Il précise être fier du travail accompli et de la priorité donnée à l'éducation dans le village.

Questions et remarques des RPE

- 1) Un parent d'un élève de maternelle se pose la question de la tenue des enfants au moment de la sieste : dorment-ils habillés ou est-ce qu'une partie des vêtements leurs sont enlevés ?

→ Il est proposé aux parents de solliciter l'enseignant de la classe pour ce genre de question. Cela permettrait d'obtenir une réponse plus rapidement.
Les chaussures et les pulls sont retirés. Chaque enfant à son propre lit pendant toute l'année.

- 2) Un parent d'un élève de maternelle souhaiterait savoir pourquoi les enfants de la maternelle n'ont pas de fromage à midi alors qu'il est inscrit dans le menu et que cela fait partie des recommandations nutritionnelles ?

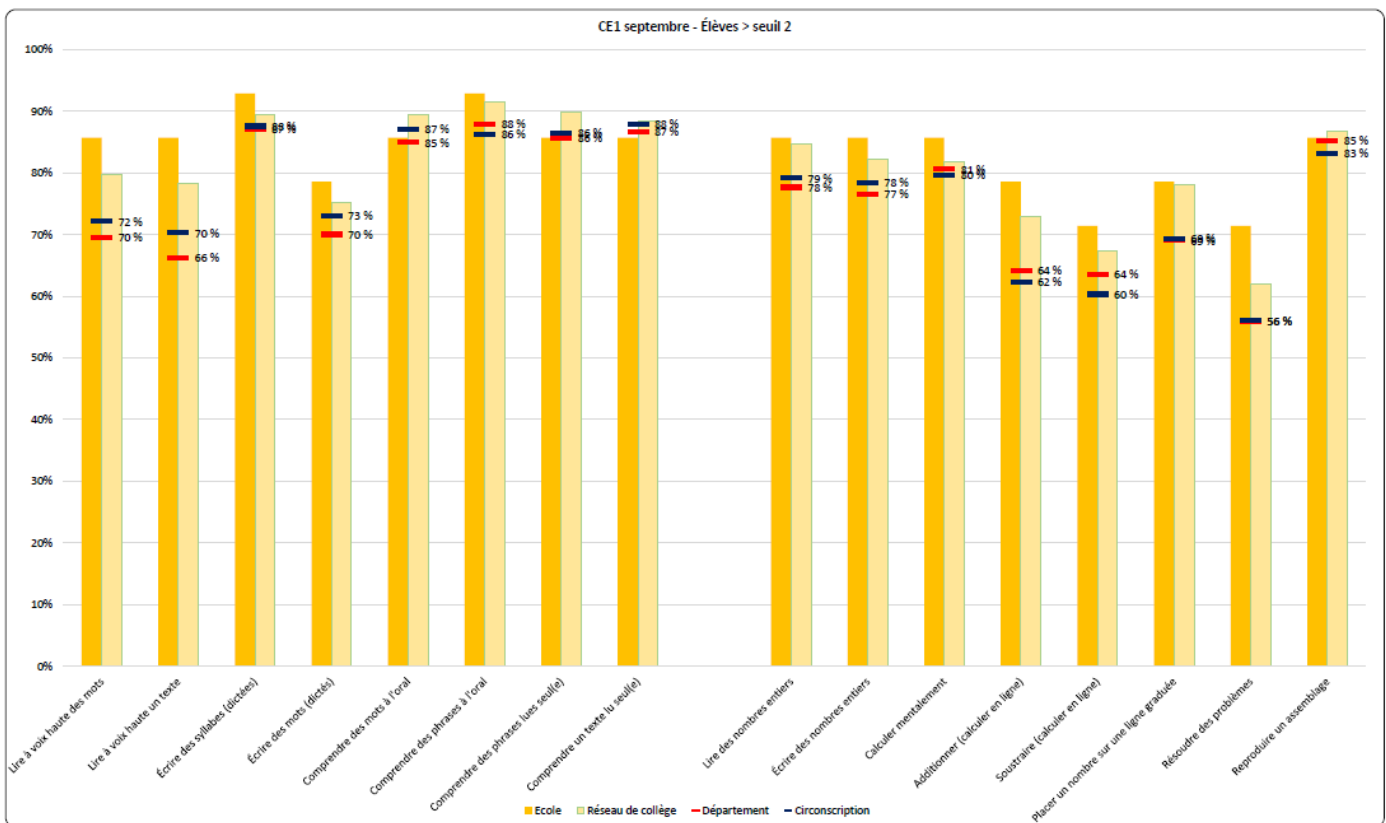
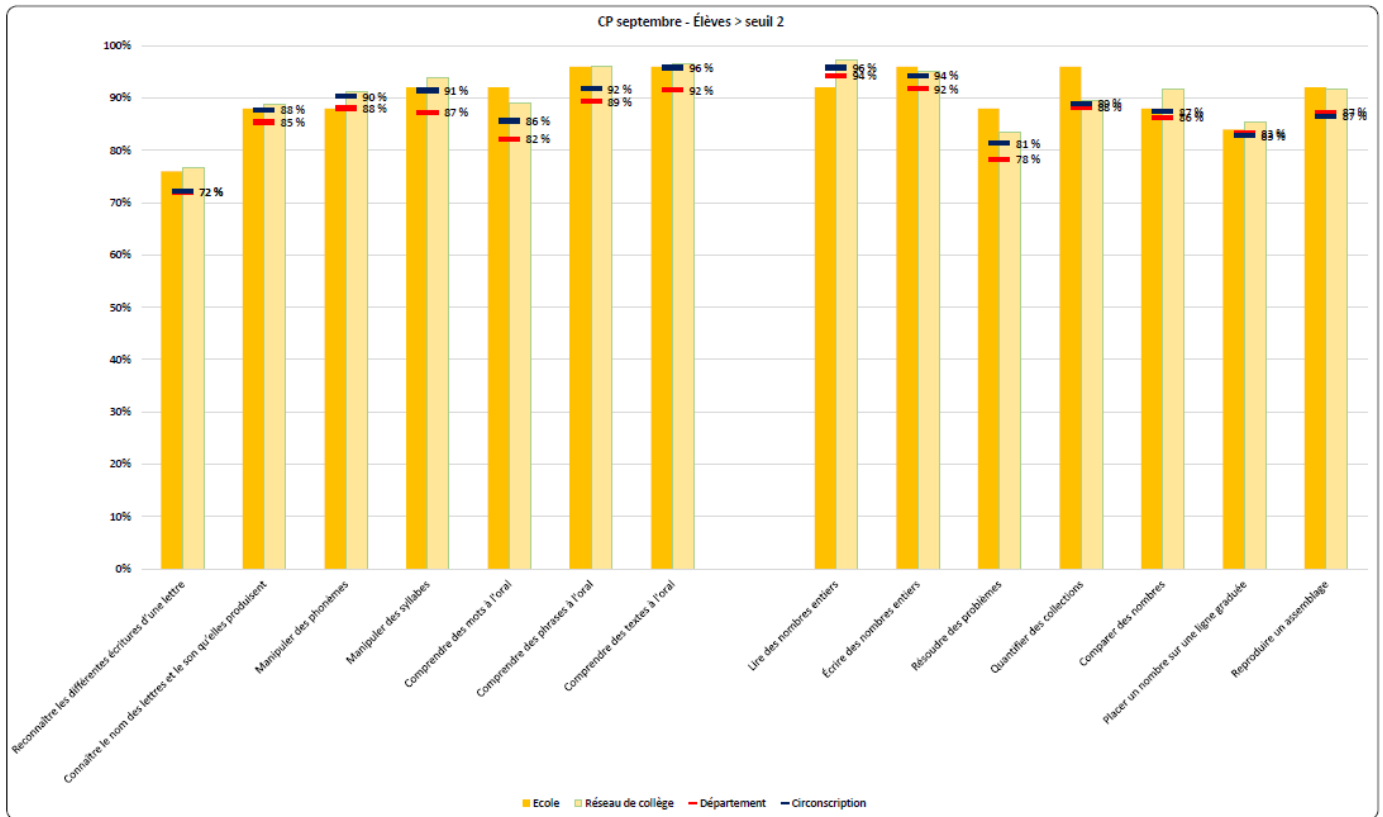
→ Le règlement intérieur du périscolaire précise :
 - Repas des enfants de l'école maternelle : 4.00€ pour **4 composants** ;
 - Repas des enfants de l'école primaire : 4.40€ pour **5 composants** ;

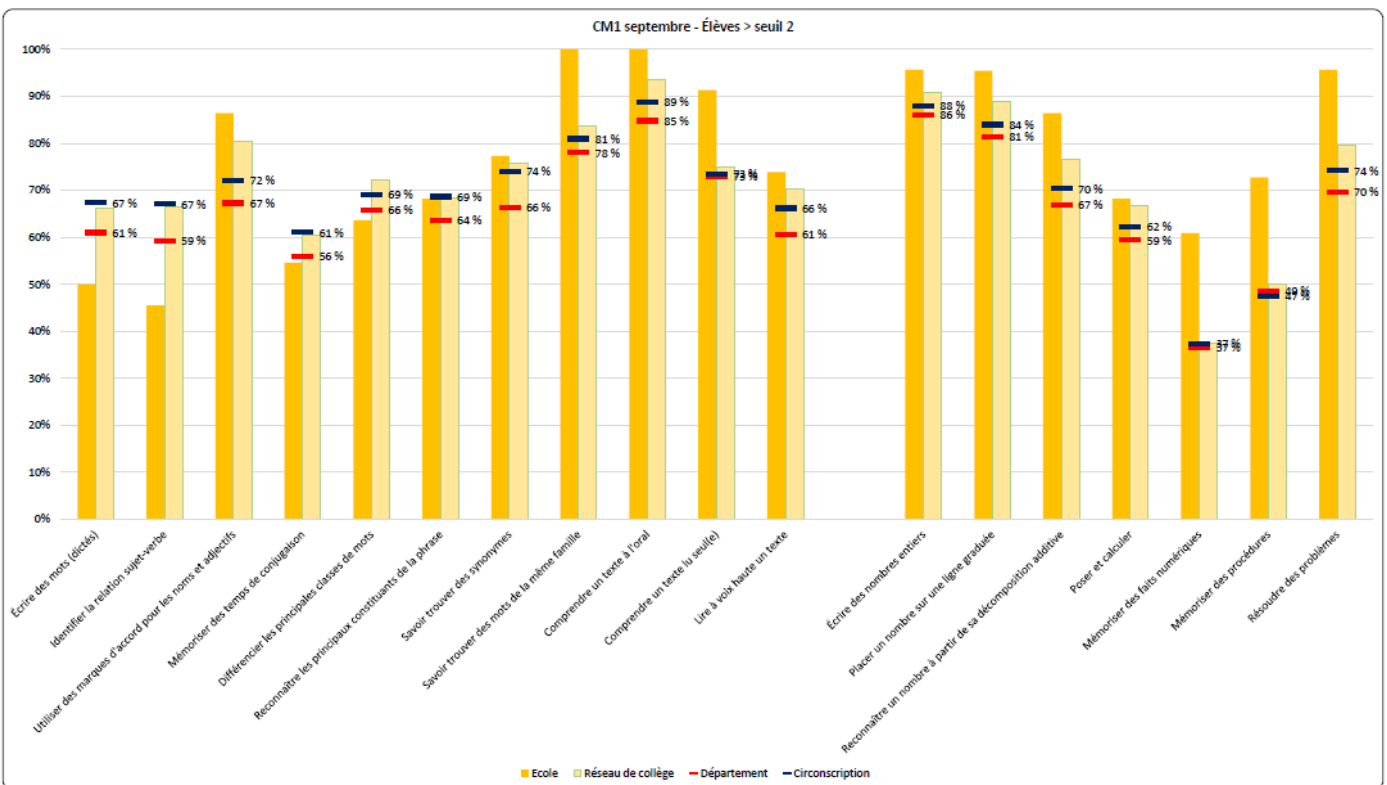
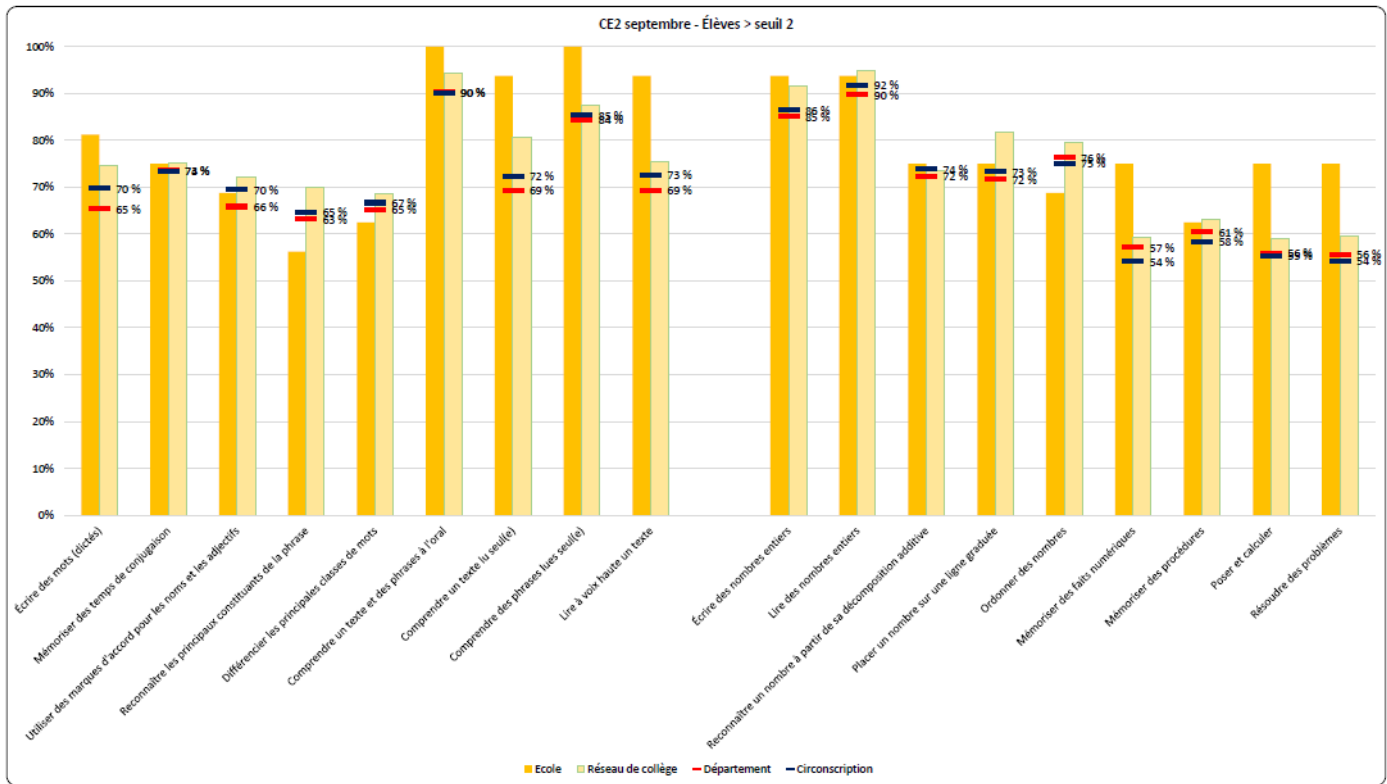
- 3) Un parent d'une élève de CE1 a eu un retour de son enfant sur le fait qu'ils mangent au premier service avec les maternelles alors que les CP de la classe de Mme Niel mangent au deuxième service « avec les grands ». Il y a une incompréhension de la part des élèves, d'autant que les années précédentes les enfants à partir du CE1 mangeaient au 2ème service. Il a été dit aux enfants qu'une inversion des classes seraient faite après les vacances de Noël, ce n'est toujours pas le cas. Qu'en est-il ?

→ Julie Bergez précise qu'il n'a pas été dit aux élèves que les classes seraient inversées. Les CE1 mangent cette année au premier service car le nombre de places disponibles dans le réfectoire l'impose. La répartition des classes au premier ou deuxième service est réalisée en début d'année, en fonction de la création des classes des enseignants.

- 4) Un parent d'un élève de CM2 demande si Mr Viac a pu être en contact avec le principal du Collège de La Hourquie afin d'organiser une visite du collège ? Sait-il si une journée porte ouverte est organisée, comme on le voit dans d'autres établissements ?

→ Le principal du collège de Morlaàs ayant changé cette année, M.Viac ne sait pas si l'organisation sera la même que l'an dernier (visite de l'établissement avec les parents et les enfants un mercredi matin). Le 27 avril, les CM2 se rendront à Morlaàs pour la fête de la science. Ce sera l'occasion de voir l'entrée, le hall, la cour de récréation, le CDI, une salle de classe et de rencontrer des enseignants du secondaire.
M.Viac souhaite faire réaliser une interview par ses élèves de CM2 aux élèves de 6^{ème}, afin de poser toutes les questions que les élèves peuvent se poser sur leur entrée au collège.





CM2 septembre - Éèves > seuil 2

